

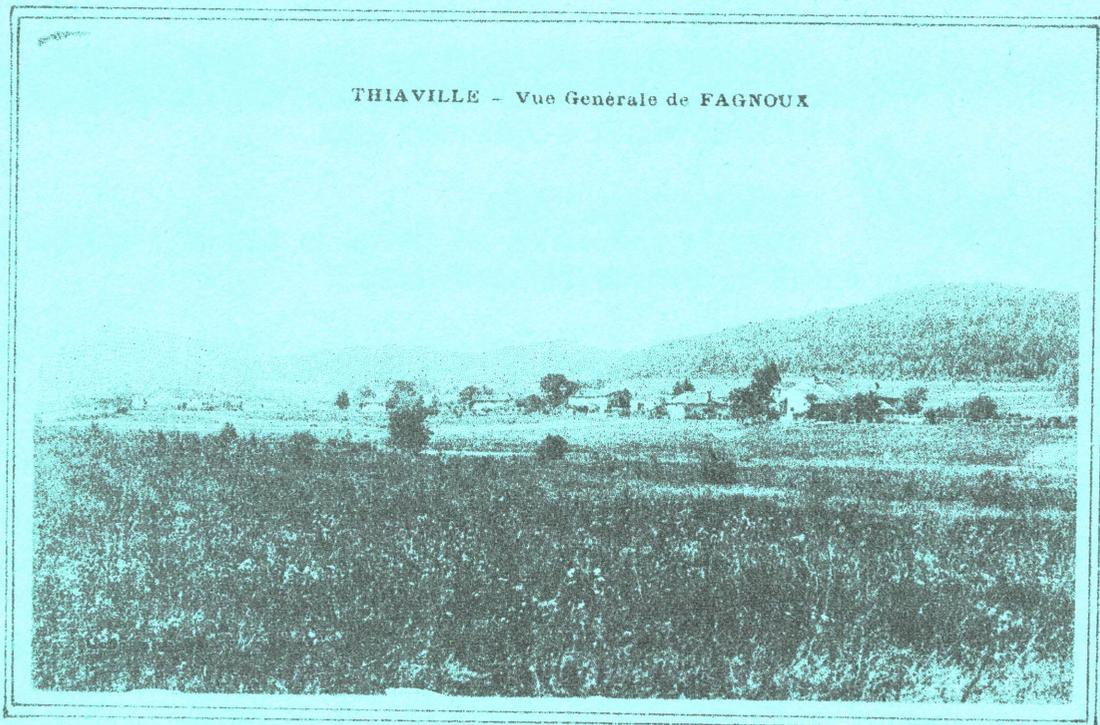
# Entre Nous



COMMUNE  
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

*Bulletin Mensuel d'Information*

AVRIL 1996 N°339



*Vue Générale de Fagnoux prise depuis l'orée du bois*

## EN DIRECT DU CONSEIL

Les élus étaient réunis le 29 mars pour une session très importante puisqu'il s'agissait des budgets. (Absent : Mr Gérard GEORGES).



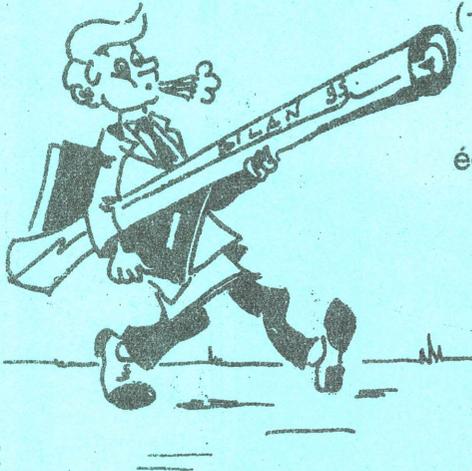
### 1 Compte administratif 1995

Sous la présidence de M. ERHARD Adjoint, le compte administratif 1995, conforme au compte de gestion de M. le Percepteur, est adopté et s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	: 2 426 556,19 Frs
Dépenses d'investissement	: 227 652,87 Frs
<b>Total</b>	<b>: 3 354 209,06 Frs</b>

Recettes de fonctionnement	: 2 409 309,73 Frs
Recettes d'investissement	: 277 652,87 Frs
<b>Total</b>	<b>: 3 386 962,60 Frs</b>

L'excédent de clôture s'élève donc à 32 753,54 Frs. Les comptes administratifs du C.C.A.S. (+ 8 325,61 Frs) et de la Caisse des Ecoles (+ 9 915,88 Frs) sont également votés.



### 2 Budget primitif 1996

Sous la présidence du Maire, le budget 1996 est adopté en équilibre, avec les chiffres ci-après :

Fonctionnement	: 2 719 743 Frs
Investissement	: 620 529 Frs
<b>Total</b>	<b>: 3 340 272 Frs</b>

Parmi les dépenses d'investissement, on peut noter :

. Travaux en forêt	: 87 156 Frs
. Achat de terrain	: 61 160 Frs
. Bâtiments communaux (Mairie, garage, foot, église, ...)	: 280 791 Frs
. Chauffage Foyer Rural	: 50 000 Frs
. Achat de matériel	: 31 374 Frs

### 3 Caisse des Ecoles

Budget voté en équilibre à 16 915 Frs.

### 4 C.C.A.S.

Budget voté en équilibre à 58 197 Frs

Il faut préciser que la commune de Thiaville étant site pilote pour le Canton, ces divers budgets ont été établis selon les règles de la nouvelle comptabilité dite M14.

#### 5 budget eau

Il est désormais séparé du budget général et il est établi selon les règles de la comptabilité dite M49. Il s'établit ainsi :

Fonctionnement	: 246 400 Frs
Investissement	: 49 970 Frs

Total	: <u>296 370 Frs</u>
-------	----------------------

L'amortissement du réseau est fixée à 40 ans.

#### 6 Budget assainissement

Comme pour l'eau, il est séparé du budget général et il est établi selon les nouvelles dispositions comptables M49.

Il s'établit ainsi :

Fonctionnement	: 58 403 Frs
Investissement	: 26 903 Frs

Total	: <u>85 306 Frs</u>
-------	---------------------

L'amortissement du réseau est fixé à 60 ans.

Les immobilisations antérieures au 01.01.1975 sont considérées comme amorties.

#### 7 Collecte de la mousse en forêt

Par lettre du 23.02.1996, M. Pascal GEREBEM de Pexonne sollicite l'autorisation de ramasser de la mousse en forêt communale. Le Conseil ne réserve pas une suite favorable à cette demande estimant que l'autorisation donnée à M. GOEURY de LACHAPELLE est suffisante et qu'il convient de ne pas amplifier davantage encore la collecte.

#### 8 Syndicat d'électricité

Le Conseil autorise le SIVOM du Pays de Baccarat à se doter de la compétence "Electricité" (voir article plus loin).

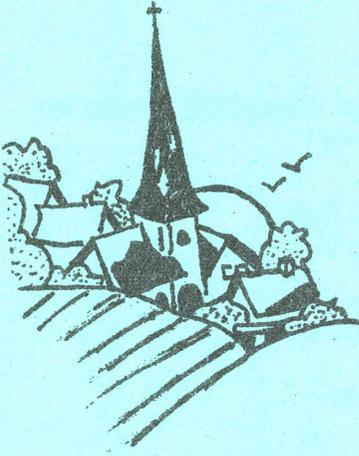
#### 9 Divers

Le maire fait le point sur l'OPAH (voir article par ailleurs), sur les travaux en cours et divers dossiers (contrat de complémentarité, P.A.R.T., etc...). Il répond aux questions et lève la séance à 0h30.



**ENSEMBLE, FAISONS DE THIAVILLE UNE COMMUNE PROPRE, FLEURIE ET ACCUEILLANTE**

## EGLISE



### Après constat du 9 mars

Les jeunes gens qui se réunissent devant l'église sont priés de bien vouloir mettre leurs détritrus dans le panier accroché au mur (à droite), réservé à cet effet.

Bouteilles vides ou cassées traînent dans l'enceinte de l'église et sur le trottoir, ainsi que papiers et mégots. Jeunes filles et garçons d'âge mur êtes-vous inconscients du danger que les débris de verres peuvent avoir pour les enfants ou les adultes ?

Aimeriez-vous qu'on en fasse autant devant votre demeure ? Qu'en penseraient vos parents ?

Alors, un petit geste n'est pas si difficile ! Pour preuve de gentillesse, compréhension et respect d'autrui.

D'avance merci pour tous.

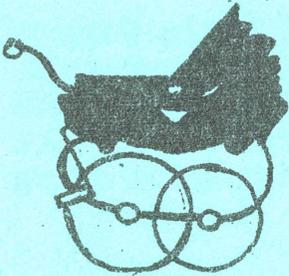


## CHIENS

Il est recommandé aux personnes promenant leurs chiens, de les emmener dans la nature pour y faire leurs besoins, plutôt qu'aux abords des maisons ou sur les trottoirs.

Merci d'éviter ainsi les désagréments qui en découlent.

## LA VIE DU VILLAGE



### Naissance :

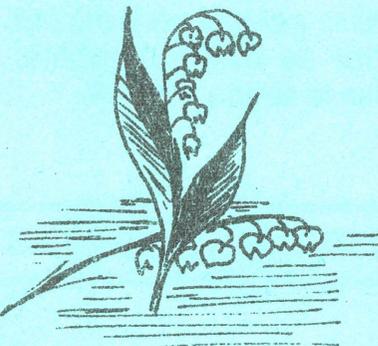
Le 27 mars 1996 est né à Lunéville Guenaël Valéry Didier CORAZZA, enfant de Mr et Mme CORAZZA Eric domiciliés 16, rue de Bellevue. Nos félicitations aux parents.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

14 avril	Tarot	Association Familiale	Thiaville
21 avril	Sortie pédestre	Foyer Rural	Lachapelle
30 avril	Bal du Muguet	Association Familiale	Thiaville
8 mai	Cérémonies du Souvenir	Municipalité	Lachapelle

### A Raon l'Etape :

21 avril	Championnat des Vosges de pétanque
28 avril	Prix cycliste du Crédit Agricole
4 mai	Loto des P'tits Mousses
12 mai	Fête des fleurs
16 mai	Prix cycliste des commerçants



## SAPEURS POMPIERS



Le 2 mars 1996, M. Bernard PIERRAT, Adjudant, Chef de Corps des Sapeurs Pompiers, a remis au maire sa démission pour raison médicale. Entré le 23.07.1964 comme Sapeur, il gravira tous les niveaux hiérarchiques, avec passage des examens utiles, jusqu'au grade d'Adjudant. Titulaire des médailles d'argent et de vermeil des Sapeurs Pompiers, il aura oeuvré avec détermination, compétence et dévouement pendant 32 ans au service de la population et nous l'en remercions très vivement.

Il est remplacé comme Chef de Corps à compter du 3 mars 1996 par M. Dominique GEORGE, actuellement Caporal Chef et qui sera promu, compte tenu de sa réussite à l'examen, au grade de Sergent.

## VACCINATIONS

Ci-après les dates des prochaines vaccinations à Thiaville, en mairie :

1ère injection DT, polio, tétanos adultes :	17.04.96	14h15
2è injection DT, polio, tétanos adultes :	15.05.96	14h15
3è injection DT, polio, rappel DT, polio :	12.06.96	14h15
tétanos adultes		



## OBJETS MENAGERS ENCOMBRANTS

La prochaine collecte aura lieu le mardi 9 avril 96. Objets à sortir la veille au soir. Merci.

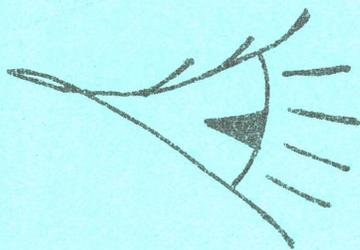


THIAVILLE FLEURI ...

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT Y PENSER



## CLIN D'OEIL



"Si Dieu n'avait fait la femme, il n'aurait pas fait la fleur"  
(Victor HUGO 1802/1885)

## HISTOIRE VRAIE



"Je suivais la voiture qui me précédait, qui après que je l'ai dépassé m'a suivie. C'est alors qu'elle m'a choqué en plein derrière et m'a forcé par la choquer mais aussi le derrière de celle qui était devant !" (Courrier UAP 1991).

## DICTION DU MOIS

Lè pyoù è-n èvri  
Rèpe lo barjé

La pluie en avril  
Remplit le tonneau

Au mô d'èvri  
Torto renverdi

Au mois d'avril  
Tout reverdit

Avri le bé  
C'o l'pire de tou

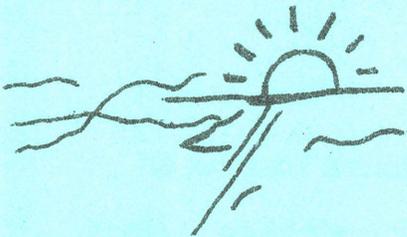
Avril le beau  
C'est le pire de tous

C'a lo sept èvri  
An doy ôyi eul coucou

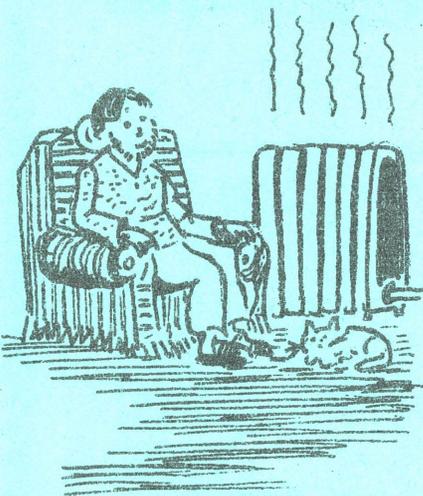
C'est le sept avril  
On doit entendre le coucou

Les ondâilles d'avri  
Sont des fleurs pou mâille

Les ondées d'avril  
Sont des fleurs pour mai

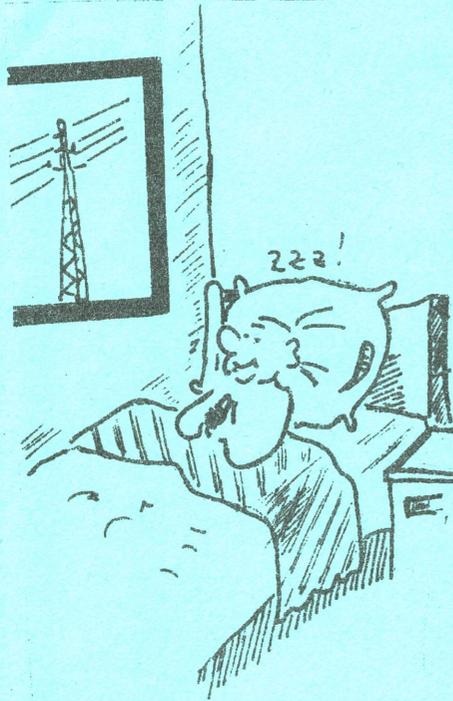


## O.P.A.H.



Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) se déroulera à Thiaville ainsi que sur 11 autres communes du Canton. Une étude préalable auprès des propriétaires de logements (qu'ils soient occupants ou qu'ils soient loueurs) va être effectuée par courrier par le Centre d'Amélioration du Logement (C.A.L.) afin de définir approximativement les besoins financiers à mettre en oeuvre. Les travaux pourraient concerner le gros oeuvre, l'isolation, le chauffage etc.. Une aide financière de l'Etat, de l'ANAH voire du Département de l'ordre de 25 à 45 % pourrait être accordée. L'enquête que recevront les propriétaires sera à retourner au C.A.L. Les dossiers seront instruits par ce service. Les travaux pourraient être réalisés à partir de 1997 et pour une durée de 3 ans.

## SYNDICAT D'ELECTRICITE



La production (centrales hydrauliques et nucléaires) relève de la compétence EDF ainsi que le transport / distribution de la haute et moyenne tension. Le service public de distribution relève de la compétence et de l'autorité des communes, même si beaucoup d'entre elles ont perdu conscience de cette responsabilité. Il convient de clarifier les relations collectivités et EDF et de revoir la relation de droit commun (concession) en conséquence. Une commune seule, surtout si elle est petite, ne peut exercer pleinement ses responsabilités et dialoguer d'égal à égal avec EDF. Un regroupement de communes au sein d'un Syndicat, si possible au niveau du département, apparaît donc comme la formule la plus pertinente. Le SIVOM du Pays de BACCARAT auquel nous appartenons prendra donc la compétence "électricité" et élira le moment venu ses représentants au sein du Syndicat départemental dont la création est prévue mi 96.

## SANS GENE

Lors d'une récente manifestation organisée salle du Foyer Rural de Thiaville sur Meurthe en faveur des jeunes, de nombreux actes de sans gêne ont hélas, une fois de plus, été commis : pénétration dans des propriétés privées, bris divers et notamment bris de nombreuses bouteilles de bière en particulier carrefour Pré de la Scie et rue du Moulin, parvis et fontaine de l'église, jardin de particuliers, place de la Mairie et sanitaires du Foyer Rural.



Cette situation, qui semble-t'il est le fait de quelques jeunes meneurs de Thiaville et des environs immédiats, n'est pas acceptable.

Il est instamment demandé aux parents, civilement responsables de leurs enfants, d'intervenir énergiquement auprès de ceux-ci pour assurer les mises en garde utiles et éviter le retour de tels agissements. Par ailleurs, la gendarmerie a été informée pour la suite utile à y donner.

Enfin, il est précisé, une fois de plus, que le parvis de l'église n'est pas une aire de jeux et que le tapage nocturne est punissable. Parents, dites le à vos enfants, avant qu'il ne soit trop tard !

## ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

### SAPEURS POMPIERS

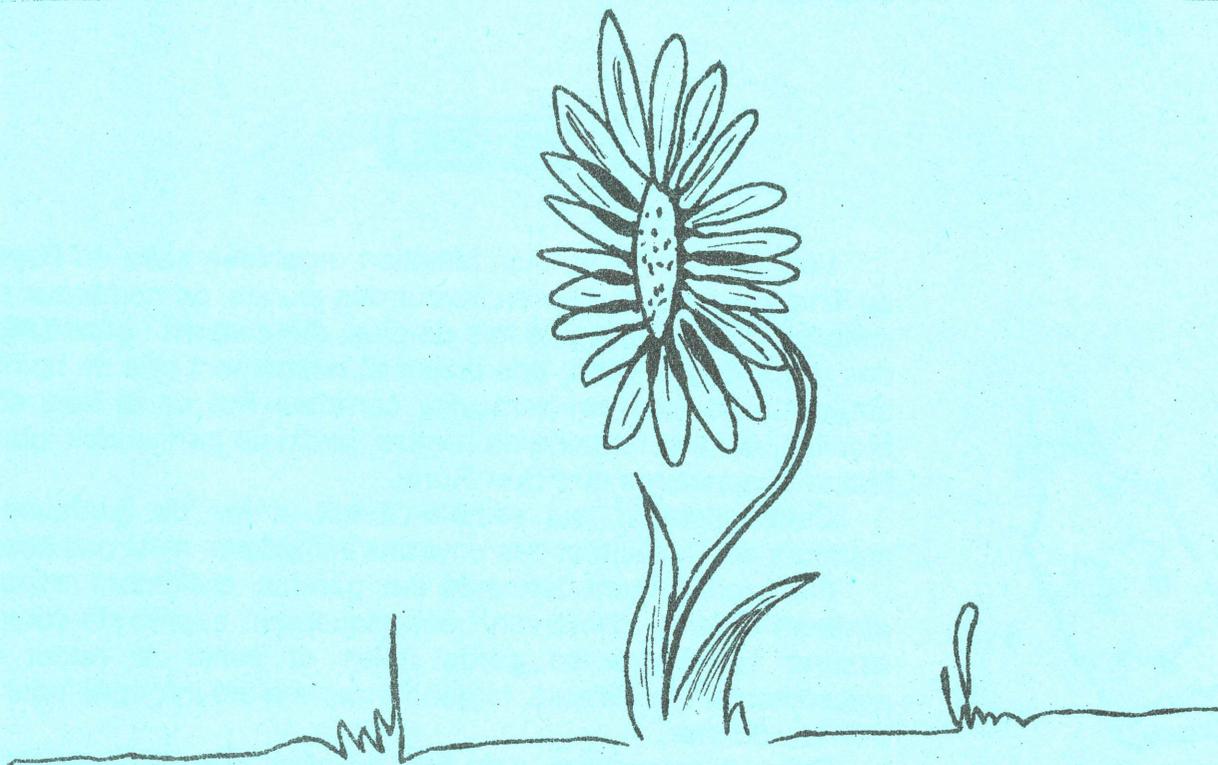
Le 24 février 1996 s'est déroulé à Badonviller le cross départemental. 5 pompiers y participaient sur 103 participants dans la catégorie Seniors. Se sont classés :

M. SEYER Frédéric	11ème en 40 mn 07 s
M. DIVOUX Frédéric	30ème
M. KOFFOLT Michel	49ème
M. GEORGES Dominique	69ème

Le premier des Seniors ayant mis 35 mn 12 s sur 10 km, ce qui classe Thiaville sur Meurthe 6ème au classement par équipe dans cette catégorie.

Dans la catégorie Vétérans s'est classé :

M. ZINUTTI Gilles	7ème en 39 mn 55 s sur 36 participants sur un parcours de 9 km.
-------------------	---



Directeur : Michel JACQUEL  
Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE

## Une page de notre histoire (suite 4)

Aujourd'hui : **LES MUNICIPALITES ELUES AU SUFFRAGE UNIVERSEL (2)**

16 octobre 1947

11 postes à pourvoir

201 votants

17 nuls

184 exprimés

FRANCOIS Marcel	176 voix	LEMAIRE Marcel	158 voix
ERHARD Robert	173 voix	KEYSER Joseph	158 voix
URIOT Théophile	172 voix	SAGARD Georges	158 voix
PARADIS Adrien	165 voix	POPARD Julien	153 voix
JAEGER Marcel	161 voix	COLOTTE Marie	153 voix
BOURA Louis	158 voix		

Le 27 octobre 1947, M. Marcel LEMAIRE est élu maire avec 10 voix, M. PARADIS ayant obtenu 1 voix.

M. Adrien PARADIS est élu adjoint avec 8 voix, M. Julien POPARD ayant obtenu 3 voix.

26 avril 1953

11 postes à pourvoir

280 inscrits

226 votants

12 nuls

214 exprimés

FRANCOIS Marcel	182 voix	BERNARD Louis	165 voix
NITKOWSKI Henri	180 voix	FERRY Paul	163 voix
KEYSER Joseph	169 voix	STOUTER Gaston	127 voix
SAGARD Georges	168 voix	LEMAIRE Marcel	125 voix
JAEGER Marcel	166 voix	CARAUX Louise	116 voix
ERHARD Robert	166 voix		

Le 3 mai 1953, M. Marcel LEMAIRE est élu maire avec 8 voix, c'est son 3ème mandat. MM JAEGER : 1 voix, BERNARD : 1 voix, NITKUWSKI : 1 voix.

M. JAEGER sera élu adjoint au 3ème tour avec 8 voix.

MM BERNARD : 2 voix et KEYSER : 1 voix.

8 mars 1959

1er tour

11 poste à pourvoir  
275 inscrits  
249 votants  
9 nuls  
240 exprimés

POIREL Charles	148 voix
DONY Jean	145 voix
DEMANGE André	131 voix
FRANCOIS Marcel	129 voix
NITKOWSKI Henri	126 voix

15 mars 1959

2ème tour

250 votants  
3 nuls  
247 exprimés

DIVOUX André	129 voix
GEORGE Paul	127 voix
LACHAMBRE M.	121 voix
MICHEL André	121 voix
ERHARD Robert	119 voix

Le 21 mars 1959 pour l'élection du Maire, ont obtenu

- au 1er tour :

POIREL Charles	5 voix
BIETRY André	4 voix
LACHAMBRE Marcel	1 voix
Bulletin blanc	1

- au 2ème tour

POIREL Charles	6 voix élu
BIETRY André	4 voix
Bulletin blanc	1

Pour l'adjoint, M. Jean DONY a été élu au 2ème tour avec 6 voix,  
MM ERHARD ayant obtenu : 2 voix, BIETRY : 2 voix, GEORGE : 1 voix.

14 mars 1965

11 postes à pourvoir

Sont élus MM. André DEMANGE, Henri NITKOWSKI, Robert ERHARD, Paul GEORGE, Pierre ROMAC, Gilbert DIVOUX, Charles POIREL, Jean COLIN, André BIETRY, Jean DONY, Georges CUNY.

Le 21 mars 1965, élection de M. André BIETRY comme maire avec 6 voix, MM POIREL : 1 voix, DEMANGE : 1 voix, ROMAC : 1 voix, bulletins blancs : 2

3 tours sont nécessaires pour élire l'adjoint :

<u>1er tour</u>		<u>2ème tour</u>	
POIREL	5 voix	POIREL	4 voix
DEMANGE	3 voix	DONY	3 voix
NITKOWSKI	1 voix	DEMANGE	1 voix
DONY	1 voix	GEORGE	1 voix
Bulletin blc	1	CUNY	1 voix

<u>3ème tour</u>	
POIREL	7 voix élu
DONY	3 voix
COLIN	1 voix

Le 1er juin 1968, à la suite du décès accidentel de M. Charles POIREL, est élu aux fonctions d'adjoint M. Jean COLIN : 5 voix, MM DONY : 2 voix, DEMANGE : 1 voix, CUNY : 1 voix, bulletin blanc : 1.

